

N/REF : 24/04/2026 18H06 C:011874 I:19107

V/Email reçu le Vendredi 24/04/2026 à 18H06

SELON DEVIS N°

ALAIN THOMAS

**55 RUE DE LA CHALOTAIS
35000 RENNES**

IMMEUBLE : 55 CHALOTAIS
55 RUE DE LA CHALOTAIS
35510 CESSON SEVIGNE

Rennes, le 25 Juin 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : 55, RUE DE LA CHALOTAIS - MR ALAIN THOMAS 06 87 07 20 62

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 6040042 du 08/04/2026 d'un montant de
1000 € TTC A LA CHARGE D'AXA ET 208.28 € TTC A LA CHARGE DU CLIENT

Donneur d'ordre : _ PERMANENCE AXA

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

INTERVENTION DU 07/05

PRISE DE RDV POUR LES ACCES

MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL

MISE HORS TENSION

OUVERTURE DES COFFRES DE 2 VOLETS ROULANTS

DECROCHER LES TABLIERS DES VOLETS ROULANTS

DEPOSE ET ENLEVEMENT MOTEURS, ROUES ET COURONNES

FOURNITURE, POSE ROUES ET COURONNES SUR MOTEURS

FOURNITURE, POSE MOTEUR RS100 10NM AVEC 2 ÉMETTEURS AMY IO RS100 CADRE

RACCROCHER LES TABLIERS DES VOLETS ROULANTS AUX MOTEURS

RACCORDEMENT ELECTRIQUE ET CONTRÔLE DE L'INSTALLATION

REMISE EN TENSION

CONTROLE DE LA TENSION ÉLECTRIQUE DES VOLETS ROULANTS ET DU BON

FONCTIONNEMENT

REFERMER LES COFFRES DES VOLETS ROULANTS

NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U.	HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	189,35		189,35
	TOTAL H.T.			189,35
	T.V.A. a 10,00%			18,93
	TOTAL T.T.C.En EURO			208,28

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.